

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 12 mars 2013

**DÉCISION DISCIPLINAIRE — OFFRE DE RÈGLEMENT  
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.**

Le 3 juin 2011, à la suite d'une enquête menée par sa Division de la réglementation, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) déposait une plainte contre RBC Dominion valeurs mobilières Inc., un participant agréé de la Bourse.

Cette plainte alléguait qu'entre le 22 janvier et le 17 mai 2010, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. a contrevenu à l'article 6310 des Règles de la Bourse, lorsque la firme a reçu des ordres de clients et qu'elle n'a pas apporté un soin approprié, conformément aux principes de justice et d'équité dans le commerce, ni agi selon les normes supérieures de conduite professionnelle et d'intégrité en vue d'exécuter ces ordres au meilleur prix disponible.

À la suite d'une audition tenue le 24 octobre et le 29 novembre 2012, le Comité de discipline de la Bourse (le Comité) a approuvé l'offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et RBC Dominion valeurs mobilières Inc., laquelle prévoyait l'imposition d'une amende au montant de 50 000 \$ et le paiement d'un montant additionnel de 2 500 \$, à titre de frais.

Pour accéder à la version intégrale de la décision du Comité, veuillez vous référer à l'hyperlien [http://www.m-x.ca/f\\_circulaires\\_fr/decision\\_RBC\\_20130218\\_fr.pdf](http://www.m-x.ca/f_circulaires_fr/decision_RBC_20130218_fr.pdf) (traduction de la décision originale, rendue en anglais).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514 871-3516 ou par courriel à l'adresse [flarin@m-x.ca](mailto:flarin@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 037-2013